

Sur la formation professionnelle et le plan de formation, une remarque liminaire qui ne concerne qu'indirectement les collègues DRFIP mais qui a son importance.

La DG est en train de remettre en cause un certain nombre de choses dans la formation initiale. La formation initiale change ainsi de finalité au prétexte qu'elle serait trop dense. Elle est donc revue à la baisse ce qui ne permettra plus aux nouveaux agents d'acquérir les fondamentaux qui permettent aujourd'hui d'avoir une formation de carrière. En effet elle devrait être réduite et constituée d'une partie socle généraliste, d'une partie fonctionnelle axée sur le premier poste et d'un stage pratique.

Il a d'ailleurs été question semble-t-il de remettre carrément en cause les ENFIP, histoire sans doute de bien faire passer le message que la formation initiale doit être réduite à sa portion congrue. Ce qui au passage permettrait de remettre en cause le caractère national de notre administration déconcentrée et de réseau...

Bref, les lacunes dans la formation initiale vont faire porter de manière accrue la responsabilité de la formation sur l'échelon local. Dans ce cadre, quels moyens supplémentaires seront dévolues à la formation, notamment en termes d'effectif ?

Par ailleurs, nous dénonçons les restrictions d'accès qui vont se mettre en place pour les concours avec l'organisation le même jour des concours interne et externe, ce qui empêche de facto celles et ceux qui le peuvent de concourir aux deux. De même, la limitation des passages de concours à 5 tentatives pour chacun d'entre eux est de nature à réduire fortement les chances de promotion. Surtout dans un contexte de forte diminution du chiffre des promouvables !

Dernière chose, nous constatons la multiplication de l'offre des e-formations. Nous rappelons ici que la e-formation ne doit être dispensée que pour un pré-requis ou en complément de stages présentiels. Les retours sur la e-formation ne sont d'ailleurs pas très encourageants semblerait-il.